

Département  
du HAUT-RHIN

Arrondissement  
de MULHOUSE

Nombre de Membres  
en exercice :

10

Membres présents :

8

Membre absent :

2

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE HABSHEIM ET ENVIRONS

Accusé de réception en préfecture  
068-246800213-20260303-11-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2026  
Date de dépôt en préfecture : 10/03/2026

Extrait du Procès-Verbal  
des Délibérations du Comité Directeur

Séance ordinaire du 3 mars 2026  
(Trois mars de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,  
Déléguée de la Ville de Rixheim.

**Présents (8) :**

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS, Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Sandrine KITTLER WALCH, Mme Catherine SIMON

**Absents excusés (2) :**

M. Gilbert IFFRIG (a donné procuration à M. Noël MULLER)  
Mme Emmanuelle BONDUELLE (a donné procuration à Mme Pierrette KEMPF)

**Secrétariat de séance assuré par :**

M. Geoffrey ISSELIN, directeur adjoint des services de la ville de Rixheim.

◆◆◆◆

**Point 11 de l'ordre du jour**

**Secteur enseignement**

**Demandes de subventions au titre des voyages pédagogiques et des sorties scolaires**

Les collèges de Rixheim et de Habsheim ont chacun déposé une demande de participation à des voyages pédagogiques et à des sorties scolaires.

Depuis 2024, le comité directeur du syndicat a opté pour une participation de 12,00 € par élève et par nuitée, indépendamment de la catégorie du centre d'accueil et de la nature du voyage mais en plafonnant son intervention à 5 nuitées.

➤ **Collège Capitaine Dreyfus de Rixheim :**

Opération	Coût	Subvention proposée	
Voyage à Rodez du 29 mars au 3 avril 2026	Coût total : 21 814,06 € 49 élèves + 4 accompagnateurs	49 X 12 € X 5 nuitées	<b>2 940 €</b>

➤ **Collège Henri Ulrich d'Habsheim :**

Opération	Coût	Subvention proposée	
Voyage culture régionale (Andlau, Gunsbach et sortie en montagne)	Coût total : 5 225,80 € 34 élèves + 1 accompagnateur	34 X 12 € X 1 nuitée	<b>408 €</b>

## LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité,

- D'allouer une subvention de 2 940 € au Collège Capitaine Dreyfus de Rixheim,
- D'allouer une subvention de 408 € au Collège Henri Ulrich d'Habsheim,
- De moduler éventuellement à la baisse cette subvention, selon le monde de calcul précité, si le nombre d'élèves ayant finalement participé aux sorties devait être inférieur aux prévisions,
- D'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2026.





Pour extrait certifié conforme.  
RIXHEIM, le 5 mars 2026

Le secrétaire de séance,

  
Geoffrey ISSELIN

La Présidente,

  
Rachel BAECHTEL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*